

Champagnerotes, Champagnerots,



Au verso du flyer, des sujets qui sont débattus au sein du conseil municipal et qui ne font pas l'unanimité.

Nous apprenons lors de ce conseil municipal du 17 Février 2025, que le Kiné a décidé de partir s'installer à Belfort.

Nous voilà avec une trésorerie orpheline. Madame le Maire a pourtant fait tant d'efforts pour dérouler le tapis rouge à ce Monsieur, et le remerciement est celui-ci.

Quoi faire maintenant, de ce superbe bâtiment, qui a tous les avantages que nous avons déjà décrits **(aucun)**.

Nous espérons que cette fois, la décision de la destruction sera actée.

Que l'école puisse retrouver une cour spacieuse, que les riverains puissent accéder à des terrains via une route digne de ce nom et que Champagney puisse construire un nouveau bâtiment pour abriter ce qui nous manque aujourd'hui...

Nous apprenons lors du même conseil municipal, que le recensement montre que nous avons perdu beaucoup de nos habitants.

Notre ville a été attrayante, mais force est de constater qu'elle l'est de moins en moins. Les commerces ferment ; il était une fois, une fleuriste, un boulanger, un boucher, une esthéticienne, une moyenne surface. Dernièrement, le kiné s'en va, les habitants fuient.

La dynamique affichée n'est vraiment pas la bonne, et il faut absolument arriver à inverser cette tendance.

Il est grand temps d'AGIR.

Assez, des belles illustrations, photos, blablas et du culte de la personne.

Stop au copinage, à la dilapidation du patrimoine.

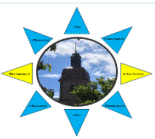
Il faut qui donne confiance en instaurant transparence, information et respect.

Champagnerotes, Champagnerots, vous êtes au cœur de nos préoccupations.

Plus de temps à perdre, entrez avec nous dans l'action, aidez-nous à redresser cette situation, en partageant le plus largement possible vos idées. Nous souhaitons que nos concitoyens se sentent bien dans notre belle ville qui a tant d'atouts inexploités.

Ecrivez nous sur notre site ou glissez un mot dans la boîte aux lettres à disposition à :

L'essentiel c'est Champagney – 2, rue basse du Conot - Champagney



HISTOIRE DE PERISCOLAIRE – Episode 1

Lors de la commission travaux du **5 Novembre 2024**, la CCRC (dont c'est la compétence), nous propose un projet d'extension du périscolaire. L'absolue nécessité de cet agrandissement est justifiée par le nombre d'élèves présents 220 pour 120 places. Ces chiffres ne sont pas discutables car la problématique opérationnelle illustre bien cette nécessité.

Il nous est alors présenté le plan ci-joint qui montre l'implantation, les aspects économiques et des éléments d'équipements. Il est également souligné que cet espace pourra servir à d'autres fins lorsque les enfants ne seront pas présents.

Ce projet a un coût prévisionnel de 570 000€ dont la moitié est financée par la caisse d'allocations familiales, une autre partie par la DETR et LEADER avec un reste à charge raisonnable de 113 000€ pour la commune.

En découvrant ce projet en commission, jamais il n'avait été mentionné qu'un travail était en cours. Nous avons donc émis le souhait de retravailler ce projet ensemble pour en faire ressortir le meilleur.

Lors de la commission travaux du **5 décembre 2024**, nous avons remarqué que le reste à charge étant relativement faible, que nous pourrions éventuellement voir pour agrandir encore plus le bâtiment, quitte à augmenter ce reste à charge.

Cela a encore été balayé d'un revers de main, et nous avons été contraint de procéder de façon différente et de saisir la CCRC.

HISTOIRE DE PERISCOLAIRE – Episode 2

Le fait que nous nous adressions à la CCRC a été très mal vécu par la vice présidente de la commission, car il semblerait, qu'elle seule a droit de décision sur un projet ou sa modification. Nous pensions, simple que nous sommes, que c'était le conseil municipal qui validait, suite à une présentation qui prend en compte toutes les possibilités.

La parcelle 267, n'est aujourd'hui accessible, que par un droit de passage situé à côté du restaurant KEBAB, et on connaît la fragilité d'un droit de passage.

Le fait d'avoir détruit les anciens ateliers municipaux (parcelle 341), nous permet d'envisager un nouvel accès sur les terrains appartenant à la commune, et de faire une circulation fluide autour du périscolaire comme le montre les flèches jaunes.

Le projet d'extension, comme il est prévu bloquerait cette circulation, et d'autre part nous ne pourrions plus exploiter les parcelles 267 et 611.

Nous souhaitons que ce projet, nécessaire, soit étudié sérieusement en commission travaux avant présentation au conseil municipal.

Le premier adjoint adore les friches, comme l'ancien local du garagiste situé sur la parcelle 611. Il peut y ranger tout ce qui ne sera plus jamais utilisé.

Nous pensons que ce bâtiment peut être détruit pour laisser place, soit à une extension du périscolaire, soit au projet de mini crèche, soit à d'autres projets, encore faut-il vouloir en faire l'étude.

« La sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands, pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit » **Oscar WILDE**

Il faut croire que nous manquons gravement de sagesse et d'ambition.

